

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة العمل والتشغيل والضمان الاجتماعي

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE CHOMAGE

DIRECTION GENERALE



26 AVR. 2023

AVIS DE PROROGATION DE DÉLAIS

La Caisse Nationale d'Assurance Chômage CNAC, Direction Générale informe les soumissionnaires dans le cadre de l'avis de consultation N°01/2023 relative à :

« Entretien, Maintenance et Réparation des véhicules de la CNAC/DG »

Que le délai de dépôt des offres prévu pour le **25/04/2023** est prorogé de **(Cinq) 05 jours**
Le dépôt se fera le **30/04/2023**

L'ouverture des plis aura lieu le jour de dépôt des offres à 13h00 au siège de la CNAC à l'adresse indiquée ci-dessous

Caisse Nationale d'Assurance Chômage
Direction Générale
97 Bis Boulevard Bougara El Biar

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12h00mn



26 AVR. 2023